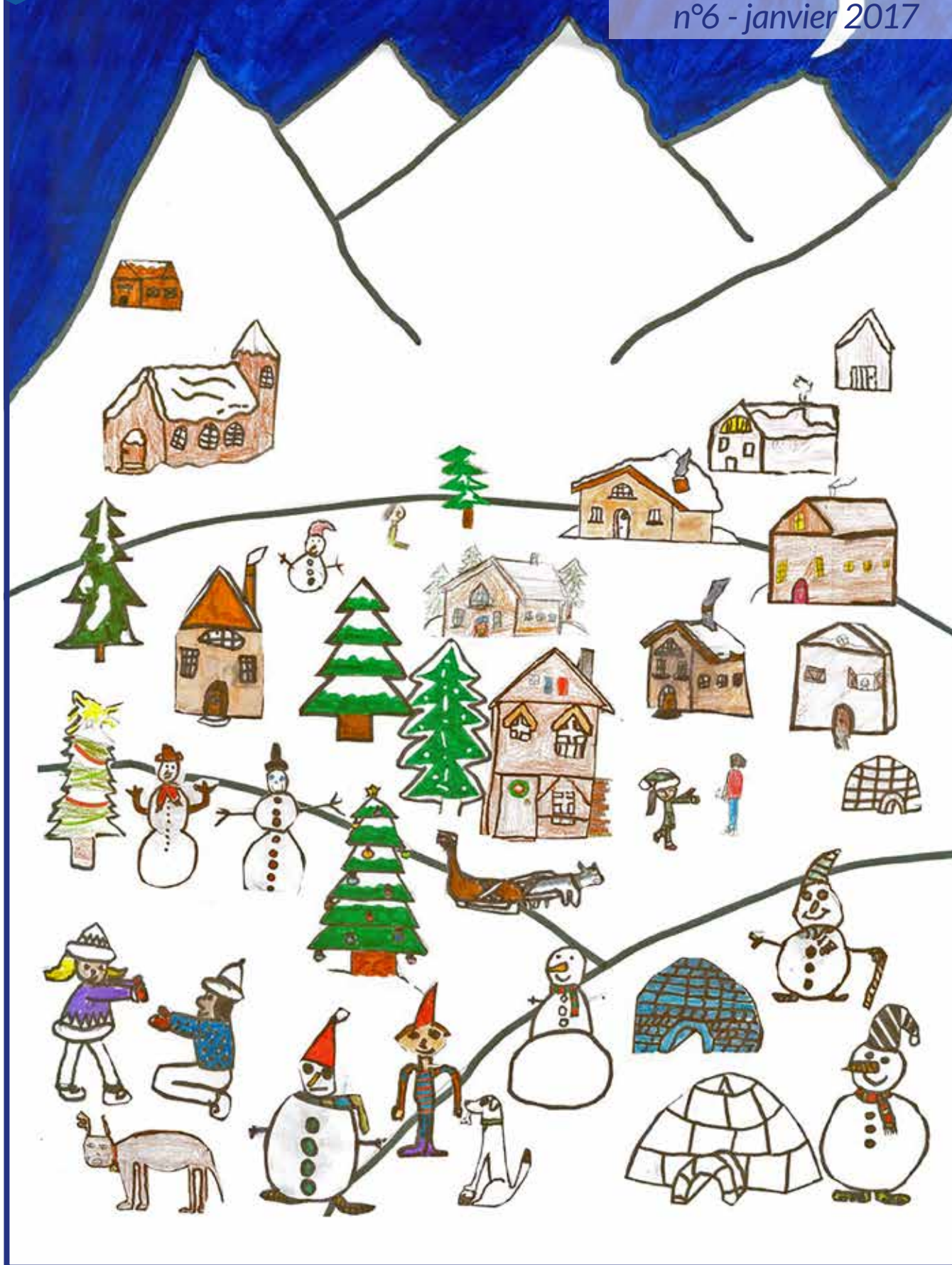




Le Maulettois

n°6 - janvier 2017



Dessin réalisé par les enfants des classes de CM1 - CM2 de M. Veillé et Mme Boutry - Janvier 2017



Chères Maulettoises, Chers Maulettois,

La période de Noël est derrière nous, et j'espère qu'elle a été pour vous un moment de joie, de retrouvailles et de partage. Il est vrai qu'une fois encore après une année plus que difficile, il était important de vivre pleinement cette période festive, un peu comme pour montrer que l'atrocité des actes commis, ne pouvait rien contre le rire et l'émerveillement des enfants, ne nous empêcherait pas de sortir de chez nous et de nous retrouver les uns avec les autres, tout simplement car nous vivons libres dans un pays libre.

Aussi, nous continuons à organiser de nombreuses manifestations culturelles, sportives, associatives dont un premier festival d'art magique, durant l'année 2016. La fréquentation de nos manifestations montre bien la vitalité et le dynamisme de notre village et je m'en réjouis.

Le dynamisme, c'est aussi encourager les projets qui favorisent le développement de notre village tout en protégeant le charme de Maulette. Il ne se fera pas au détriment des maulettois et du cadre de vie privilégié que nous avons la chance d'avoir et que nous nous sommes engagés à préserver.

Pour cette raison, nous avons lancé les études de réhabilitation de l'ancienne mairie, les travaux commenceront au premier trimestre 2017. La révision de notre Plu sera terminée en 2017. Une première réunion publique a déjà eu lieu et a réuni plus de 100 personnes, ce qui montre l'intérêt que vous portez à l'avenir de notre village. D'autres réunions publiques sont prévues en 2017. Nous allons également lancer la rénovation du quartier de la pommeraie et travailler avec le département et la CCPH à la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie.

Manifestations, animations pour les maulettois, embellissement de l'espace public, projets de rénovation urbaine ; les projets de redynamisation de notre village sont en marche et se poursuivront en 2017.

Je tiens également à féliciter et à remercier les enfants de l'école de Maulette d'avoir réalisé la couverture de ce bulletin

Je vous souhaite une belle et heureuse année 2017 !

Éric Tondu - maire de Maulette

Élection présidentielle 2017

Le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Élections législatives 2017

Les élections législatives sont prévues les dimanches 11 et 18 juin 2017. Elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.



Retrouvez l'actualité de Maulette
sur notre site www.maulette.fr et sur Facebook : www.facebook.com/Ville-de-Maulette



Le secrétariat de la Mairie vous accueille

Lundi de 14 h à 18 h, Mardi de 14 h à 19 h - Mercredi de 9 h à 12 h, Vendredi de 14 h à 19 h

Samedi de 9 h à 12 h (les 3 premiers samedis du mois).

Fermeture de la mairie les samedis de juillet et d'août.

Permanence des élus le 4^e samedi du mois sur rendez-vous uniquement

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre le secrétariat au 01 30 59 62 54 ou par mél : mairie@maulette.fr



11 novembre

Commémoration en présence des enfants de l'école de Maulette qui

ont chanté La Marseillaise avec les officiels présents.



Goûter des anciens

Les enfants du centre de loisirs ont réservé un spectacle des plus appréciés par un public d'ainés qui apprécie toujours cet échange intergénérationnel annuel



Forum des associations

Pour la première année, la galerie d'Intermarché en collaboration avec la municipalité a ouvert aux associations le premier forum permettant aux visiteurs du centre commercial de prendre les renseignements utiles pour s'inscrire à une nouvelle activité pour l'année 2016 / 2017.



Théâtre

L'action de "Klaxon, trompettes... et pétarades" se déroule dans les années 70, en pleines "années de plomb", pendant lesquelles le terrorisme (les Brigades Rouges) a durement frappé l'Italie.



Spectacle de Noël

Après un spectacle qui a emporté l'adhésion totale des petits comme des grands, le Père Noël s'est arrêté à Maulette, les enfants et les parents ont pu ensuite partager le buffet de l'amitié.



Jazz

Pierre Jocelyn a revisité les grands classics de la chanson française en "jazzifiant" ces standards.



Une nouvelle classe



À la rentrée scolaire de septembre, en plus des jeux installés dans la cour de récréation pendant la période estivale, les enfants ont eu la surprise de voir une nouvelle classe apparaître dans l'enceinte de l'école. Ce n'était pas une illusion d'optique,

même si la réalisation de cette structure supplémentaire relevait pour ainsi dire du miracle tant sur le plan du délai que du maintien de l'esthétique de l'ensemble. En effet le maire a été informé par l'inspection académique de l'ouver-

ture de cette classe supplémentaire fin juin. Il a donc fallu réagir très vite et trouver une entreprise capable de réaliser ce prodige, pendant les deux mois d'été et accessoirement trouver le financement.

Comme bien souvent, les services de l'état demandent aux collectivités d'assumer des compétences sans pour autant leur en donner les moyens. Nous tenons à ce sujet, à remercier la réactivité du Président du département, Monsieur Bedier, qui a su débloquer une aide conséquente sur un fonds d'urgence, afin de permettre à la commune de réaliser cette construction et ainsi accueillir 25 élèves supplémentaires dès la rentrée de septembre. ▶

Zoom sur la hausse de la taxe foncière

La taxe foncière, c'est quoi ?

Il s'agit d'un impôt local versé chaque année par les propriétaires de biens immobiliers. Il est constitué d'une part communale, fixée à 6,43 % à Maulette et inchangée depuis de nombreuses années, et d'une part départementale. C'est la part départementale qui augmente, évoluant ainsi de 7,58 % à 12,58 %. Malgré cette augmentation, les Yvelines se placent 8^e département au taux de

taxe foncière le plus bas (moyenne nationale : 16,24 %).

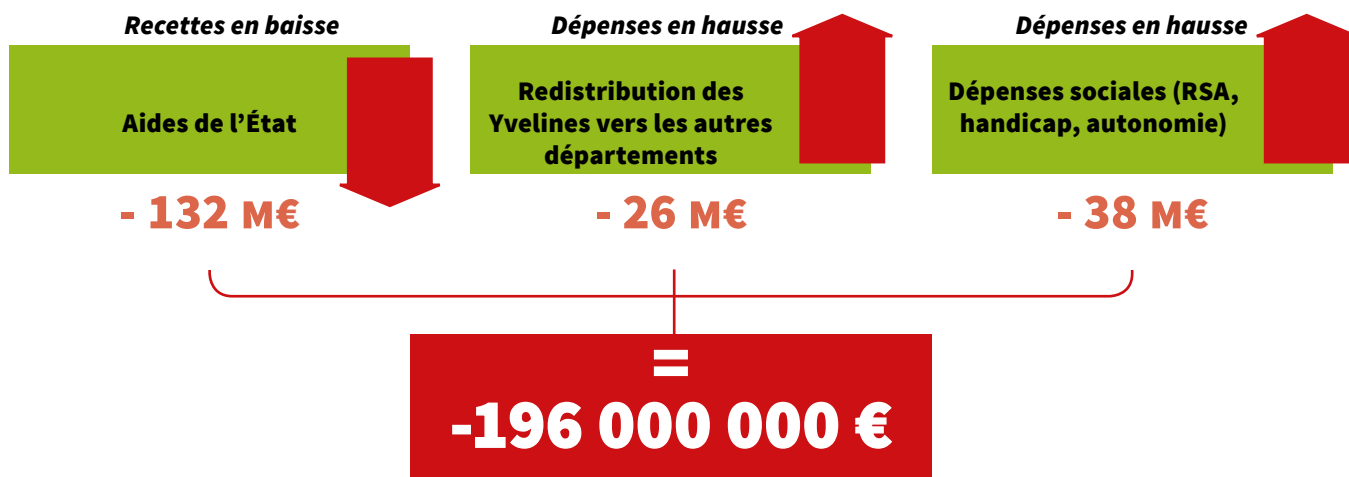
Cette hausse, votée par le conseil départemental, a pour objectif de maintenir un niveau d'investissement suffisant pour les collèges, le numérique, le logement et les transports.

Pourquoi cette augmentation ?

L'État a décidé de transférer une partie de son déficit, à hauteur de

11 milliards d'euros sur l'ensemble des collectivités locales. Pour y parvenir, il réduit fortement la DGF (dotation globale de fonctionnement) qu'il doit verser à ces collectivités en contrepartie des missions qui leur ont été transférées dans le cadre de la décentralisation.

Le conseil départemental a donc décidé cette augmentation non pas pour augmenter les dépenses mais pour remplacer partiellement les recettes que l'État a confisquées. ▶



sur le budget du conseil départemental de 2015 à 2017



Maulette révisé son PLU



Réunion du 22 septembre, une assemblée attentive...

La révision et la mise en place d'un nouveau PLU suivent une procédure rigoureuse, durant laquelle les habitants sont régulièrement informés et appelés à participer.

Les grandes étapes de cette procédure sont rappelées ci-dessous.

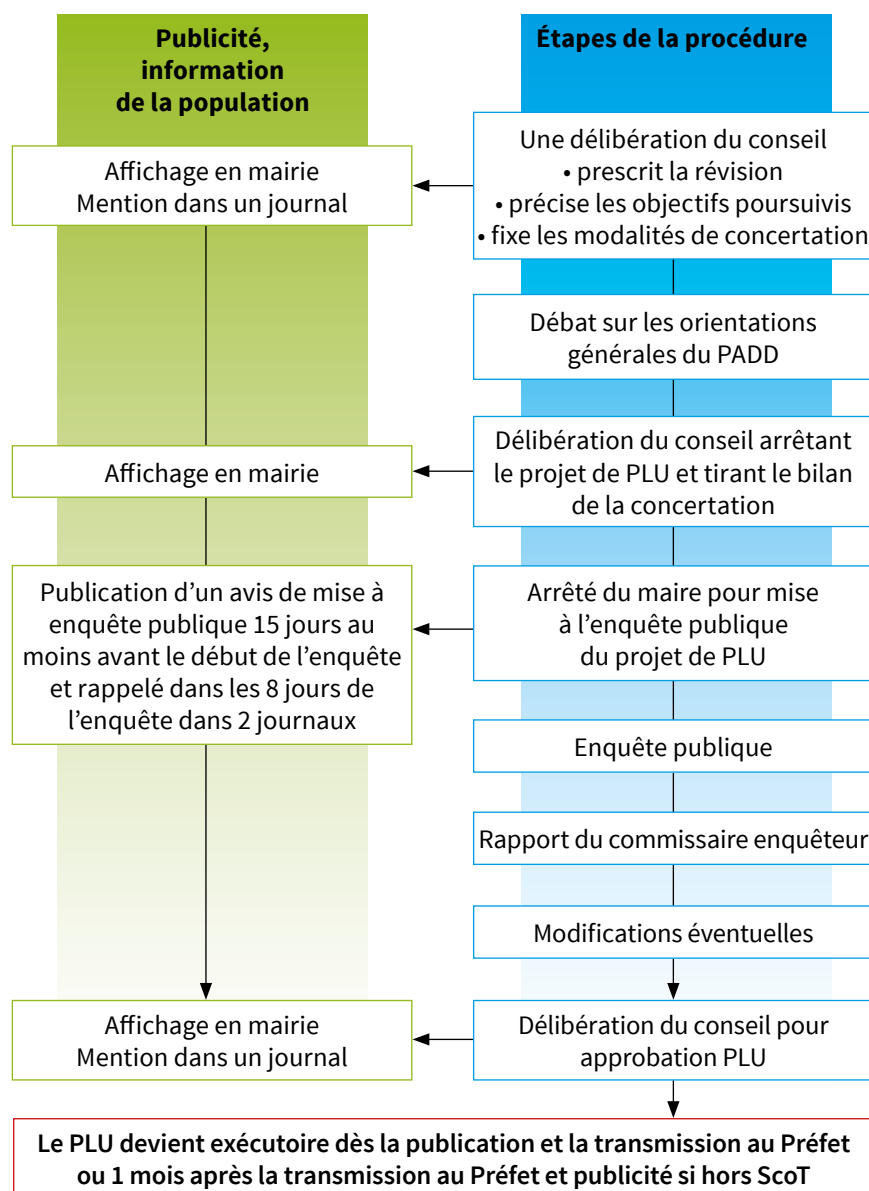
Véritable document d'urbanisme réglementaire et projet de ville, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune est en cours de révision.

Dans ce cadre, vous avez été invités à participer à une réunion publique, qui s'est déroulée le 22 septembre dernier.

Animée par le cabinet Verdi Ingénierie, qui accompagne la ville dans ce projet, celle-ci a été l'occasion de présenter le diagnostic et les enjeux du territoire, ainsi que le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui s'y attache.

Ce temps de rencontre a donné lieu à une importante mobilisation des Maulettois, preuve d'un réel intérêt et témoignage d'un fort attachement à leur commune, leur cadre de vie et son devenir. Une centaine de personnes a assisté à cette présentation.

Dans le prolongement de cette première réunion, une seconde devrait être programmée au printemps, afin d'exposer, cette fois, l'état d'avancement de ce document stratégique. ▶



Notre nouvelle mairie

Les travaux de réaménagement et extension de l'ancienne mairie commenceront au printemps prochain.

Contrairement à ce que nous vous annonçons dans notre dernier numéro, les travaux ne pourront démarrer qu'au printemps. Ils ont pris quelques mois de retard car nous avons constaté des irrégularités dans les pièces constitutives techniques du marché ainsi que dans certaines offres. Le dossier de consultation a dû être relancé début décembre. La remise des offres a eu lieu le 9 janvier dernier.

Le chantier est composé de 14 lots :

- 1 - Gros-œuvre, fondations, ITE, carrelage, faïence,
- 2 - Murs ossature bois, charpente bois,



- 3 - Couverture, bardage,
- 4 - Menuiseries extérieures, occultations, métallerie serrurerie,
- 5 - Menuiseries intérieures,
- 6 - Peinture, revêtements de sols et de murs,
- 7 - Cloisons, isolation, doublage, faux-plafonds,
- 8 - Électricité,
- 9 - Chauffage, ventilation,
- 10 - Plomberie, sanitaires,
- 11 - VRD et aménagements extérieurs.

Pour rappel, le projet porte sur 2 bâtiments :

- Le réaménagement et l'extension de l'ancienne mairie
- L'aménagement de stationnements sur l'arrière du bâtiment
- La réhabilitation de l'ancienne école pour accueillir les services techniques de la ville.

La nouvelle mairie aura un sas donnant accès à un hall, plus accueillant. Elle sera conforme aux normes en vigueur pour ce qui concerne l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), mais également en termes d'économie d'énergie et de respect de l'environnement. ▀

Un flocon de neige peut en cacher un autre :



Les deux agents communaux ne pouvant pas intervenir à la fois sur la voirie et sur les trottoirs, la commune demande aux riverains de la voie publique de prendre des précautions en cas de verglas ou de neige devant leur porte afin d'éviter qu'un tiers passant ne chute. De même en cas de neige abondante, les habitants doivent eux-mêmes déneiger devant chez eux pour permettre le passage des piétons. En règle générale, ils doivent :

- racler et balayer leur partie de trottoir ou de chaussée au droit de leur propriété,
- jeter du sable ou du sel afin d'éviter la formation de verglas. Ceci concerne le propriétaire comme le locataire ou l'usufruitier.

Lorsqu'un épisode neigeux sera prévu, un pré-salage sera effectué. ▀



Meilleurs vœux 2017

Comme chaque année a eu lieu à Maulette, la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux qui a réuni près de 150 personnes.

Éric Tondou au nom du conseil municipal a remercié pour leur présence Josette Jean, conseillère départementale, Alain Schmit, ancien président du conseil général des Yvelines et président de l'IngenierY', ses collègues maires des communes voisines, les chefs d'entreprise, les présidents d'association et bien entendu, tous les Maulettoises et Maulettois présents.

Ce fut l'occasion pour M. le maire de rappeler les événements tragiques de l'année passée en réaffirmant que le seul rempart contre cette barbarie ce sont les valeurs universelles et humanistes, que l'on retrouve gravées dans le marbre de notre constitution, à savoir : la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité qui garantissent notre vivre ensemble et pour lesquelles les élus de Maulette œuvrent depuis leur élection.

Les projets de notre commune n'ont pas été oubliés, réhabilitation de l'ancienne mairie, de la résidence de la Pommeraie, de la chapelle de Thionville et de l'ancienne gendarmerie.

Les questions de sécurité routière et le premier rapport des radars pédagogique installés sur notre commune ont permis à M. le maire de préciser

Un moment de partage bien sympathique...



combien il était attaché à ce que les Maulettois et Maulettoises vivent dans un environnement sécurisé.

La nouvelle classe ouverte à la rentrée 2016 fut l'exploit qu'a su relever l'équipe technique dirigée par Bertrand Vandamme, adjoint aux travaux, pour que l'équipement soit prêt à temps et qu'il ne dénote pas dans l'environnement général de l'école.

Le maire a souhaité mettre à l'honneur le monde associatif, qu'il soit culturel, sportif ou caritatif en rappelant les nombreuses animations qui ont été réalisées l'année passée par la commune et l'engagement des présidents d'association maulettoises qui proposent des activités diverses aux habitants de la commune.

Les jeunes forces vives et d'avenir de notre commune ont eu leur lot de félicitations ;

M. le maire a salué les nouveaux inscrits sur les listes électorales dont deux d'entre eux ont été doublement félicités pour leur mention au bac S. Les jeunes sportifs qui ont eu des résultats départementaux, régionaux et nationaux sur les tatamis, dojos et autres gymnases ou terrains équestres n'ont pas été oubliés.

Les remerciements au personnel communal pour sa disponibilité, son implication et sa compétence au service de la commune ont achevé le discours, puis la séance s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié et le partage d'une galette des rois.

Le maire, Éric Tondou vous adresse à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, ses vœux les plus sincères et surtout ses meilleures pensées pour cette nouvelle année 2017.

Qu'elle soit placée sous le signe du rassemblement et non de la division et de l'exclusion. ▶

Un village incontournable d'antiquaires entre la Normandie et l'Île-de-France,

le Bois l'Épicier

C'est un lieu incontournable de notre région.

Situé sur la commune de Maulette aux portes de Houdan, la ferme Le Bois l'Épicier est un carrefour entre l'Île-de-France, la région Centre et la Normandie; un carrefour des arts et des sens.



Impossible de le manquer: une guimbarde du début du siècle passé, stationnée en bord de route attire l'œil et signale l'accès à ce corps de ferme, entouré de champs. Le bâtiment, un imposant carré, enferme une cour où l'on comprend dès l'entrée que l'on pénètre dans un lieu unique.

L'initiateur de ce concept, Claudy Pinceaux n'est pas un inconnu pour les amateurs d'art et d'antiquités. L'homme est un insatiable créateur. Lorsqu'il rachète cette ferme abandonnée, au début des années 80, elle est en ruine. Mais rien ne rebute cet enfant du pays, fils de paysans. Il entreprend la restauration de ce vaste ensemble.

Aujourd'hui, le résultat est éloquent. Autour de la cour carrée, une dizaine de boutiques d'antiquaires & brocanteurs. À l'intérieur, le visiteur passe directement de l'une à l'autre. De découvertes en coups de cœur, il voyage dans le passé où les plus beaux meubles du XVIII^e au XX^e siècle se côtoient, de la vaisselle aux cristaux, des tapisseries aux tableaux anciens, des meubles de métiers au mobilier industriel, de l'art populaire aux pièces rares, parfois insolites... Un showroom de sols, dallages de pierre, carreaux de terre cuite, parquets de chêne massif, de toutes longueurs et largeurs, en lames, en chevrons pointes de Hongrie, ou en panneaux de style Versailles. L'amateur exigeant trouvera également dans ce lieu magique, un

éventail de portes anciennes, de boiserie d'époque ou de style. Claudy Pinceaux n'a pas légué que sa passion des antiquités à ce lieu.

Pour faire vivre ce sanctuaire, il eut la chaleureuse idée d'y ouvrir un restaurant, le bistrot des Quat'zarts. Tenu et animé par Laëtitia & Loïc, accompagnés de leur équipe, proposent une cuisine "faite maison", composée de bons produits du terroir à un prix raisonnable. Au fil du temps, ils sont devenus les amis de leurs clients habitués des lieux ou de passage, tombés sous le charme et la convivialité de leur accueil.

Il est prudent de réserver :
01 30 46 12 12

Situé à une soixantaine de kilomètres de la capitale, le Bois l'Épicier est devenu un rendez-vous incontournable pour les chineurs amateurs de jolies choses et de bonne chère; une agréable et dépayssante journée en perspective ! ▶

Ferme Bois l'Épicier

D.61 - Route de Rambouillet
78550 Maulette

claudypinceaux@wanadoo.fr

01 30 59 70 62

www.facebook.com/BoisLepicier

GPS : ferme bois l'épicier



Ping-pong à Maulette



Cette année le club de Gressey Ping-Pong est devenu Gressey Maulette Ping-Pong et s'est installé à Maulette. Afin de vous proposer toujours plus de flexibilité les entraînements se partagent donc entre le gymnase de Maulette et la salle des fêtes de Gressey. Le club compte désormais 23 jeunes et 18 adultes de tous niveaux et qui ont pour point commun le fait de vouloir faire du sport en s'amusant.

Le gymnase de Maulette nous permet d'accueillir les compétitions qui ont lieu le vendredi soir. Le club a engagé en championnat départemental 4, cette année encore, une équipe de vrais compétiteurs. Les performances de nos 10 compétiteurs sont encore très perfectibles, mais nous gardons espoir pour le futur...

Comme tous les ans, le club organise sur Gressey son tournoi annuel fami-

Horaires des entraînements

Gressey

Adultes

Mardi de 20h45 à 23h

Jeudi de 20h45 à 23h

Jeunes

Mardi de 19h30 à 20h45

Maulette

Adultes

Lundi de 20h45 à 23h

Vendredi de 20h45 à 24h

Jeunes

Vendredi de 19h30 à 20h30

lia et ouvert à tous, le samedi 22 avril 2017. Réservez vite cette date, et venez passer une bonne journée de sport avec nous.

Le GMPP vous souhaite à tous de bonnes fêtes et remercie une fois encore tous les bénévoles du GMPP qui participent semaine après semaine au bon déroulement de nos activités sportives. ▶

Houdan karaté-do



Adhésions

Baby karaté de 4 à 6 ans.....	150 €
Débutant	215 €
Compétiteurs	245 €
Adultes.....	265 €
Élite	285 €
Body karaté	200 €

Contact06 10 12 33 82
www.houdan-karate-do.com

Le HKD existe depuis 30 ans sur le pays Houdanais (auparavant sous la Dixmude) et fait parti de la Fédération Française de Karaté et disciplines associées.

Il est dirigé depuis 2012 par Linda Godard.

En constante évolution, avec 175 adhérents en 2017, le club propose déjà 16 h d'entraînements par semaine entre Houdan et Maulette, avec Romain Lacoste, Jessica Hugues et Chloé Godard, les 3 entraîneurs.

De 4 à 99 ans, le karaté se pratique en karaté-gi (kimono), avec des protections pieds/poings/tibias/protège-dents, casque et sur un tatami. Cet art martial soit en kata (enchaînement de techniques chorégraphiées) soit en kumité, plus communément appelé le combat. Le club a pu ouvrir 3 nouveaux cré-

neaux grâce à Maulette avec une belle salle où chaque semaine, nos équipes élités du club, s'entraînent pour leurs objectifs nationaux.

Nos plus petits, les babys, à raison de 2 cours de 20 élèves, apprennent sur le même tatamis, le combat, la technique et le respect des arts martiaux. Le club pratique aussi bien le karaté "loisirs" que le karaté en compétition. La section Élite, composée des meilleurs compétiteurs, championne des Yvelines, récompensée par le CDOS Yvelines à Versailles a obtenu plusieurs titres régionaux, et évolue aujourd'hui en national. Le club enregistre 74 podiums sur la dernière saison.

Le Club HKD continue son évolution avec de nouvelles sections pour l'an prochain. ▶

1.Flore & Sens



Un fleuriste au nom évocateur, 1.Flore & Sens, a ouvert en septembre avenue Gérard Annel entre La Bonne Auberge et le bar La Terrasse. Cette très jolie boutique est l'œuvre

de Vincent Vallée, un jeune artisan fleuriste, titulaire du CAP et BP fleuriste combinés à des études horticoles. Son nom et son visage ne vous seront peut-être pas inconnus car il a officié pendant 13 ans à Houdan. Ce passionné de plantes, doté d'une solide expérience grâce à ses participations à des événements pour de grandes maisons (Kenzo, Chanel, etc.), mariages, décor de vitrines, vous propose un travail moderne avec pour mots d'ordre : soin et raffinement.

Étant toujours à l'affût des dernières tendances et proche de ses fournisseurs, que ce soit en France tel que Rungis mais aussi en Belgique ou en Angleterre, Vincent réalise ses bouquets et compositions florales avec passion. Dans un souci écoresponsable, 1.Flore&Sens s'approvisionne autant que possible auprès de producteurs d'Île-de-France et au moins deux fois par semaine afin de garantir les fleurs les plus fraîches possible. En plus de proposer fleurs, bouquets, plantes intérieures ou pour le jardin, vous retrouverez chez Vincent une très belle collection de bougies parfumées, en cire végétale, fabriquées en Provence. Quelques objets de déco soigneusement sélectionnés complètent un vaste choix de cache-pots et de vases.

Sur demande, 1.Flore & Sens fleurit tout type d'événement : baptême, mariage, anniversaire, deuil, etc.

Votre fleuriste aura le plaisir d'ajouter gracieusement 5 % sur le montant de la carte cadeau pour l'achat d'une carte de 60 € minimum.

Suivez son actualité sur Facebook : 1.Flore & Sens 📌



1.Flore & Sens

3 bis, av. Gérard Annel - Maulette
09 86 12 22 09

*Ouvert mardi, mercredi et jeudi
de 10 h à 13 h30 et de 15 h à 19 h30*

*vendredi et samedi
de 10 h à 13 h30 et de 15 h à 20 h*

dimanche, de 10 h à 13 h





Consignes de tri

Emballages et Papiers recyclables

➤ Jetez en vrac
(pas de sac, pas d'empilage)

➤ Videz bien les emballages,
mais inutile de les laver

➤ Évitez de déchirer les papiers



Bouteilles - Flacons



Métal



Cartons



Tous les papiers ordinaires
journaux - prospectus - courriers - lettres - impressions ...
Retirez les films plastiques.



Briques alimentaires

Emballages en verre



Interdits :
vaisselle, faïence,
porcelaine, pot de
fleurs, aquarium,
vitre, ampoule ...

Ordures ménagères (non toxiques)



Restes d'aliments Vaisselle Sacs et sachets en plastique Barquettes et pots en plastique Objets divers

Déchets végétaux



Collecte en porte à porte du 1^{er} lundi d'avril au 2^{ème} lundi de décembre.
Uniquement en sacs en papier biodégradable ou en petit fagot.
- sortez les sacs le dimanche soir uniquement.
- respecter la limite de remplissage en pointillés.
- n'utilisez pas de bacs ou de sacs en plastique.

PENSEZ AUX
DÉCHÈTERIES
Apportez en déchèterie les gros
volumes (branches, branchages,
troncs ou souches).

Dimensions des fagots

1 mètre maxi.



branches
50cm maxi.

N'ajoutez
aucun élément
en plastique.
Utilisez des liens
végétaux pour les
fagots.

**Collecte
des objets
encombrants :**
**28 mars
et 5 septembre**

**Collecte des
déchets verts :**
**de la semaine
du 3 avril
à la semaine du
18 décembre**



Ces actes d'incivilité détériorent l'harmonie de notre commune.
En cas de container plein veuillez contacter directement le Sieded au 01 34 86 65 49 et envoyer un mail à la Mairie pour nous en informer.
D'autres containers sont disponibles à quelques centaines de mètres.
Le tri est l'affaire de tous, avançons ensemble.

État civil 2^e semestre 2016

Naissances

Moncef HAMIAN, né le 3 août 2016 à Rambouillet
Alexis HUOT, né le 5 août 2016 à Le Chesnay
Jayden LUCHMUNEE, né le 16 septembre 2016 à Poissy
Loris BARBIÈRE, né le 2 octobre 2016 à Dreux
Fanny GARDETTE, née le 22 novembre 2016 à Dreux
Pearl RICHOMME, née le 17 janvier 2017 à Rambouillet

Décès

Christophe COQUET, décédé le 05 juillet 2016 à Houdan
Odette PAUVRET épouse PRIEUR, décédée le 13 septembre 2016 à Dreux
Jeanne SOLIBIEDA, épouse LORIMIER, décédée le 5 novembre à Maulette
Josiane RUIZ-CASTRO, épouse CRETIN, décédée le 3 décembre à Maulette
Odile TORCHEUX épouse HOULBRACQ, décédée le 3 janvier 2017 à Paris 14^e
Marie-Laure KERMORGANT, décédée le 8 janvier 2017 à Puteaux

Intermarché
LOCATION

Service disponible à l'accueil
de votre magasin Intermarché
participant ou sur le site

www.intermarche.com

Intermarché vous propose de
louer, à bas prix,
un véhicule utilitaire
pour vos déménagements...



MAULETTE Route de Gambais
Tél. : 01 30 59 78 90

HORAIRE
D'OUVERTURE

du lundi au samedi de 9h à 20h
le dimanche de 9h à 13h



leDRIVE
Intermarché

En 5 minutes, vos courses
à prix Intermarché
dans votre coffre !

www.ledriveintermarche.com



market

16, rue d'Epernon
78550 MAULETTE
Tél. : 01 30 59 66 54

du lundi au samedi de 8h30 à 20h
et le dimanche de 8h30 à 12h30



location
véhicules



Station



Kiala



Clés minute



Développement
photos



drive



AUTOUR
D'UNE FENÊTRE

Alain PEREIRA
02 37 51 34 42
07 71 28 25 55

FENÊTRES ET PORTES
VOLETS ET STORES
PORTAILS ET CLÔTURES
PORTES DE GARAGE



24 rue du bout Corneret - 28210 Faverolles
Tel: 02 37 51 34 42 - autourdunefenetre@gmail.com

**L'immobilier de qualité sur la région
de Maulette et Houdan**

azur.78
immobilier

12, rue Azur à Maulette
01 30 46 80 07



BRICO **MARCHÉ**

**Décoration, bricolage,
jardinerie, matériaux**

Brico Marché Maulette, ouvert chaque jour:
Lundi au jeudi: 9h-12h15 et 14h-19h15
vendredi & samedi de 9h à 19h15
dimanche de 9h15 à 12h30

01 30 46 82 40 - Maulette



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

**Faire contrôler son véhicule,
c'est assurer la sécurité de tous !**

12, rue Azur à Maulette
01 30 59 71 43

